

Conformément à l'article L.1122-13, § 1er du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer
Mme **Hélène RYCKMANS**
pour la première fois à la séance du Conseil communal qui aura lieu
le 27 mars 2007 à 20 heures, 71 avenue du Castillon à 1450 Chastre.

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Procès-verbal de la séance du 28 février 2007 : approbation (vote)
2. Démission d'un membre du Conseil communal et installation du membre suppléant et établissement du nouveau tableau de préséance.
3. Finances communales
 - a) Mise à disposition d'un douzième provisoire: décision (vote)
 - b) Emprunts à contracter : principe, mode de passation de marché et cahier spécial des charges : décision (vote)
4. Règlement d'ordre intérieur du Conseil communal : complément : décision (vote)
5. Urbanisme et aménagement du territoire
 - a) Permis d'urbanisme DUPHENIEUX : aménagement d'un trottoir et cession à la Commune : décision (vote)
 - b) Permis de lotir DE WINDT : principe de création d'une voirie : décision (vote)
6. Election des Conseillers de police : décision du Collège provincial (information)
7. Désignation du gestionnaire de réseau de distribution d'électricité : décision (vote)
8. Plan de Prévention de Proximité 2006 : rapport d'évaluation et rapport financier : approbation (vote)
9. Enseignement communal : ouverture d'une demi-classe maternelle à Blanmont : ratification (vote)

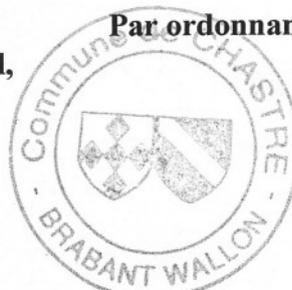
HUIS CLOS

10. Personnel enseignant : désignations : ratification (vote)

Le Secrétaire communal,

Y. CHARLIER

Par ordonnance :



Le Bourgmestre,

C. JOSSART